

Type d'établissement

- Etablissement de crédit
- Autre investisseur institutionnel agréé ou réglementé¹
- Entreprise d'investissement
- Négociant pour compte propre de marchandises
- Entreprise d'assurance
- Organisme étatique²
- Entreprise de réserve de retraite³
- Organisme financier international public⁴
- Organisme de Placement Collectif
- Caisse des Dépôts et Consignations
- Autre établissement financier agréé ou réglementé⁵
- Entreprise non financière

3. Si l'établissement est du type « Entreprise non financière », la situer sur la base des états comptables

- Capitaux propres supérieurs à 2 M€ Oui Non
Chiffre d'affaires net supérieur à 40 M€ Oui Non

II – Connaissance et expérience en matière de placements

4. Quel est, selon vous, votre niveau de connaissance du fonctionnement des véhicules collectifs (OPCVM, SCPI...)?

- Bonnes connaissances Connaissances partielles Aucune connaissance

5. Quelle est votre expérience en matière d'investissements en parts ou actions d'OPCVM?

- Aucune expérience en matière d'investissement
 Expérience limitée à quelques investissements
 Investissements réguliers depuis plusieurs années

6. Quel est, selon vous, votre niveau de connaissance du fonctionnement des parts de SCPI?

- Bonnes connaissances Connaissances partielles Aucune connaissance

7. Connaissez-vous les modalités de passage des ordres sur les parts de SCPI?

- Niveau bon Niveau à améliorer Aucune connaissance

8. Connaissez-vous les risques liés aux investissements en parts de SCPI?

- Bonnes connaissances Connaissances partielles Aucune connaissance

9. Quelle est votre expérience en matière d'investissements en parts de SCPI?

- Aucune expérience en matière d'investissement en parts de SCPI
 Investissements en parts de SCPI déjà réalisés :
Pour un volume de : €
Dans une SCPI :
 classique diversifiée fiscale autres, à préciser
- Date du dernier investissement en SCPI :

III – Situation financière

10. Quel est le montant de votre patrimoine financier hors immobilier?

- Moins de 10 000 € Entre 10 000 et 50 000 €
 Entre 50 000 et 100 000 € Plus de 100 000 €

11. Quelle est la répartition de vos avoirs financiers?

- Actions :% Obligations :% Monétaire :%
 Autres :%

1 - Fonds de dotation, fondations, etc. • 2 - Etat / Caisse de la dette publique / Caisse d'amortissement de la dette sociale / Banque de France / Institut d'émission des départements d'outre-mer / Institut d'émission d'outre-mer. • 3 - Fonds public de réserve pour les retraites, caisses de retraite professionnelle supplémentaire. • 4 - Organismes financiers internationaux à caractère public auxquels la France ou tout autre Etat membre de l'OCDE adhère. • 5 - Etablissement pouvant principalement exercer les activités suivantes : tenue de compte, compensation, conservation ou administration d'instruments financiers, dépôt d'organismes de placement collectif, conseil en gestion de patrimoine, conseil financier aux entreprises, services liés à la prise ferme, change, location de coffres-forts, négociation de marchandises, etc.

12. Quel est le montant de votre patrimoine immobilier hors parts de SCPI ?

- Moins de 100 000 € Entre 100 000 et 200 000 €
 Entre 200 000 et 300 000 € Plus de 300 000 €

13. Quel est le montant de votre patrimoine immobilier en parts de SCPI ?

[toutes sociétés de gestion confondues]

- Ne possède pas de parts de SCPI Moins de 10 000 €
 Entre 10 000 et 20 000 € Plus de 20 000 €

14. Quelle est la répartition de vos actifs immobiliers non cotés (dans votre patrimoine immobilier) ?

- Détention pour utilisation personnelle (résidence principale et secondaire): %
 Détention à titre d'investissement : %

15. Les risques suivants sont-ils, pour vous, réhibitoires à un investissement ?

• Investissement action en direct :

- > exposition à une seule valeur oui non
> risque de perte en capital oui non
> forte volatilité oui non

• Investissement action au travers d'OPC* (FCP, SICAV, FCPI...) :

- > risque de perte en capital oui non
> forte volatilité oui non
> faible liquidité (FCPI) oui non

• Investissement immobilier en direct :

- > risques spécifiques** oui non
> risque de perte de valeur oui non
> faible liquidité oui non

• Investissement immobilier au travers de placements collectifs (SCPI, OPC, ...) :

- > risque de perte de valeur oui non
> faible liquidité oui non

16. Quelle est la fourchette de vos revenus annuels moyens ?

- Moins de 20 000 € Entre 20 000 et 50 000 €
 Entre 50 000 et 100 000 € Plus de 100 000 €

17. Le montant de votre souscription excède-t-il 20 % de votre patrimoine ?

- oui non

18. Vos revenus annuels sont-ils inférieurs à 30 K€ si vous êtes célibataire ou 60 K€ si vous êtes en couple ?

- oui non

19. Votre taux marginal d'imposition (si vous êtes résident fiscal français) est-il inférieur à 20 % ?

- oui non

20. Quels sont vos objectifs en matière d'investissements en parts de SCPI ?

[Plusieurs réponses possibles]

- Diversifier mes investissements
 Gérer ma trésorerie
 Compléter mes revenus
 Profiter de la défiscalisation
 Disposer d'un capital certain et libre à tout moment
 Indifférent

*OPC (Organismes de Placement Collectifs)

** Risques spécifiques : caractéristiques de l'actif (localisation, vétusté...), gestion opérationnelle (qualité/absence de locataires, qualité des baux conclus, suivi de l'évolution des normes...)

